

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT SRI - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/07/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

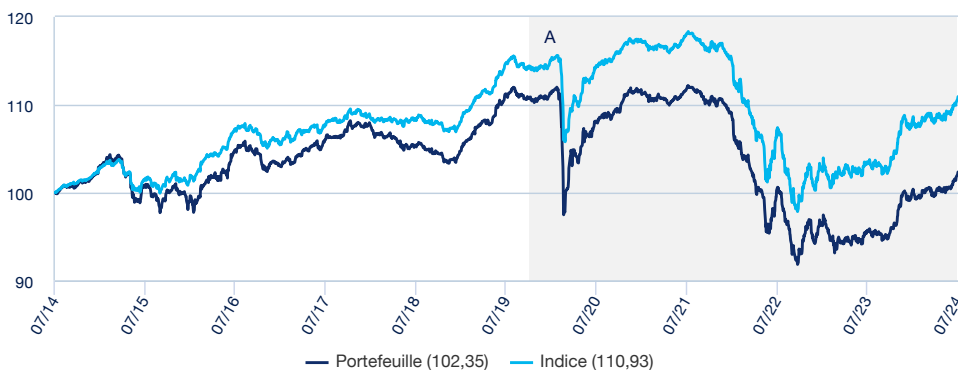
Valeur Liquidative (VL) : **121,33 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/07/2024**
 Actif géré : **1 758,28 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010749853**
 Indice de référence :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
 Notation Morningstar "Overall" © : **2**
 Catégorie Morningstar © : **EUR CORPORATE BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1318**
 Date de notation : **31/07/2024**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit dans une sélection d'obligations émises par des entreprises qui répondent aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de titres. Elle est adossée à une équipe d'analystes extra-financiers qui s'appuie sur l'expertise d'agences de notation spécialisées.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performance du FCP Amundi Credit Euro ISR - P

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	28/06/2024	30/04/2024	31/07/2023	30/07/2021	31/07/2019	31/07/2014	12/08/2009
Portefeuille	2,33%	1,78%	2,70%	6,93%	-8,49%	-7,94%	2,35%	21,26%
Indice	2,27%	1,72%	2,66%	7,15%	-6,08%	-3,38%	10,93%	40,48%
Ecart	0,06%	0,06%	0,04%	-0,22%	-2,40%	-4,56%	-8,58%	-19,22%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	6,19%	-14,36%	-1,34%	0,75%	6,60%	-3,43%	3,81%	3,60%	-1,81%	5,21%
Indice	8,19%	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-1,25%	2,41%	4,73%	-0,56%	5,51%
Ecart	-2,00%	-0,71%	-0,37%	-2,02%	0,36%	-2,18%	1,40%	-1,13%	-1,24%	-0,30%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**
 Date de création de la classe : **06/11/2019**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
 Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,31%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	3,36%	4,74%	5,67%	4,44%
Volatilité de l'indice	3,59%	5,05%	4,82%	3,74%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

OBLIGATAIRE

Commentaire de gestion

Le mois de juillet a été marqué par une divergence durable des données économiques et une tension politique accrue des deux côtés de l'Atlantique. La zone euro montre des signes d'amélioration dans l'ensemble, avec toutefois des disparités entre les pays, grâce à de bonnes données macroéconomiques sur l'inflation et l'activité. La réunion de la BCE a été un non-événement puisqu'elle a laissé ses taux inchangés et, bien qu'elle ne se soit pas engagée à l'avance sur une trajectoire de taux particulière, le scénario de base reste celui d'une baisse en septembre. Au lendemain des élections françaises, dont le résultat a été surprenant, la coalition de gauche du NFP ayant remporté le plus grand nombre de sièges, le président dispose d'une faible marge de manœuvre pour mettre en œuvre sa politique. Les États-Unis ont montré des signes de faiblesse avec les PMIs de l'industrie manufacturière et des services en baisse. Le rythme de croissance de l'emploi s'est ralenti, avec des gains d'emplois de 206 000 en juin et un taux de chômage qui a légèrement augmenté, passant de 4% à 4.1%. Les données d'inflation de juin aux États-Unis ont baissé à 3.0% et 3.3%, respectivement, ce qui laisse présager une première baisse de taux de la part de la FED en septembre, avec une probabilité de 70 % pour le marché. Sur le plan politique, l'élection présidentielle a été marquée par une série d'événements clés : la tentative d'assassinat ratée de Donald Trump, suivie de la démission de Joe Biden et de l'intronisation de la vice-présidente Kamala Harris pour lui succéder lors de la campagne électorale.

Sur le marché du crédit, les spreads sont revenus sur les niveaux pré-élections au début du mois et se sont même resserrés dans certains secteurs, le marché accueillant positivement le résultat des élections en France et au Royaume-Uni, au moins à court terme. Les spreads se sont écartés sur la deuxième quinzaine de juillet en raison d'une poussée d'aversion pour le risque et de signaux mitigés sur les résultats des entreprises, en particulier dans le secteur technologique, ce qui a légèrement affecté les titres à bêta élevé et à haut rendement.

Dans ce contexte, le Bund allemand se resserre de 20bps et l'OAT termine le mois à 3.01%, en baisse de 28bps par rapport au mois précédent (compression du spread OAT-bund pour atterrir autour de 65bps). Le marché Euro Investment Grade a affiché une performance absolue de 1.72% sur le mois, entraînant un excess return de 53bps. Les spreads de crédit se sont resserrés de 7bps, l'ince termine le mois avec un spread moyen contre Allemagne à 110bps. Les financières surperforment les industrielles (excess return de 60 bps et 48 bps respectivement), les AT1 profitent de la forte composante de portage. Pour finir les spreads à haut rendement se sont réduits de 7bps sur la période.

Le marché primaire a été relativement calme en juillet en raison de l'effet saisonnier à l'approche de l'été. Le total des émissions d'obligations de qualité pour le mois a été d'environ 24.9 milliards d'euros, marquant pour la deuxième fois consécutive le mois le plus faible de l'année. Depuis le début de l'année, les volumes sont toujours très élevés (486.8 milliards d'euros) et correspondent au deuxième meilleur montant jamais enregistré à ce stade de l'année, à seulement 12 milliards d'euros des chiffres observés en 2020. En outre, la classe d'actifs semble toujours très attrayante, les fonds Euro Investment grade ayant enregistré une collecte de 1,1 milliard d'euros (0,4 % des actifs sous gestion) dans la dernière semaine de Juillet, dans la continuité du très bon mois de juin.

Entrant dans la période estivale, nous restons confiants pour la classe d'actifs Euro Credit même si la volatilité pourrait être exacerbée durant cette période en raison de la fin de la saison des résultats, des incertitudes autour de la création du nouveau gouvernement français qui a été mis en attente durant les Jeux Olympiques ou de toute position inattendue de la BCE liée à la prochaine réunion de septembre. Les nouvelles émissions devraient rester à un faible niveau jusqu'à la fin du mois d'août, mais la trajectoire pour la fin de l'année est toujours à la hausse et la demande ne s'estompe pas, ce qui conforte notre opinion positive sur la classe d'actifs.

Le fonds affiche sur le mois une performance supérieure à son indice de référence. Suite aux résultats politiques français, nous avons rajouté de manière progressive, notamment grâce au primaire, du risque dans nos portefeuilles et le bêta est passé de 1.25 à 1.40. Nous restons optimistes à l'égard du crédit et maintenons une position de duration longue (34 cts au-dessus de l'indice). En outre, nous maintenons notre position de normalisation de la courbe des taux par le biais de notre stratégie de pontification, en surpondérant le 2Y et en sous-pondérant le segment 5-10Y.

Evolution des données extra-financières

Rating ESG : C

Score : 1.05 vs 0.89 pour le bench

Intensité Carbone : 111 vs 144

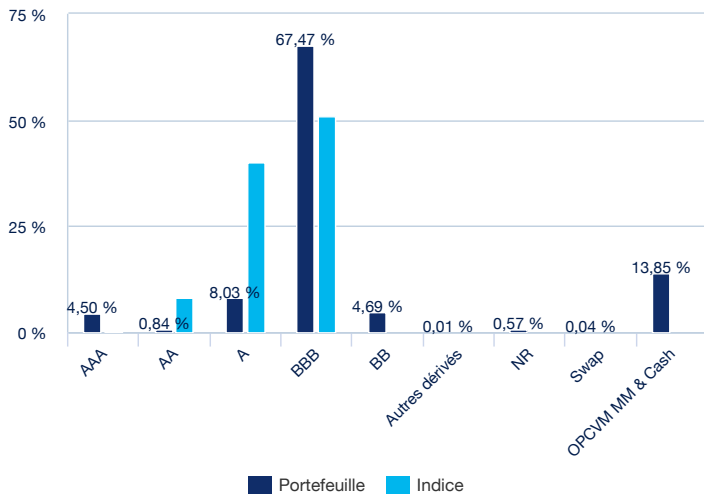
Conditions de travail : 0.85 vs 0.60

La position avec contribution relative ESG la plus importante est la banque Postale au travers notamment de la détention en AT1 suivi de Westfield et Orsted.

Enfin le secteur ayant le score le plus élevé est celui de l'immobilier.

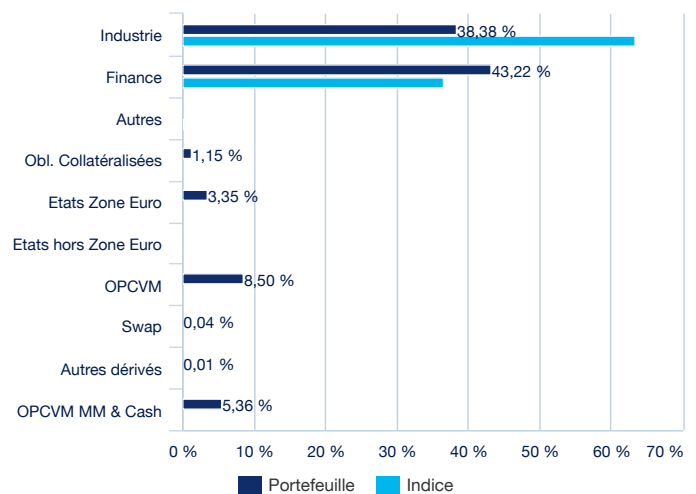
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notations (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par secteurs (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,51	4,28

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

OBLIGATAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

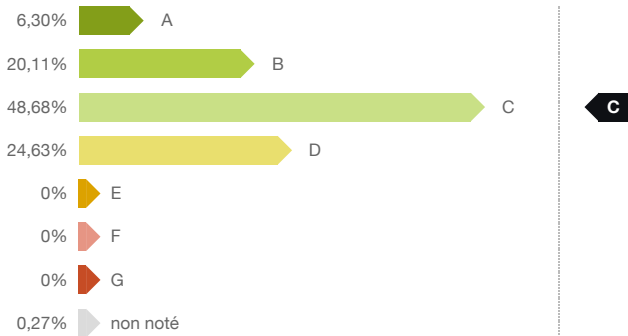
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

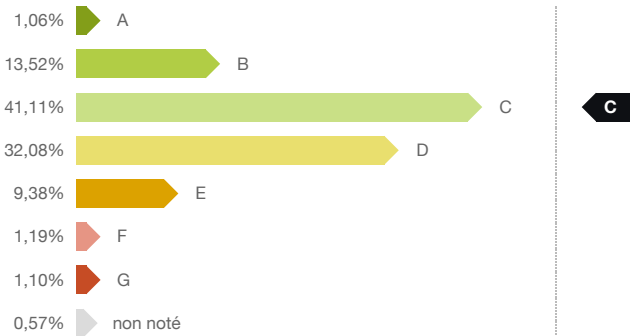
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	184
% du portefeuille noté ESG ²	99,73%

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

OBLIGATAIRE ■

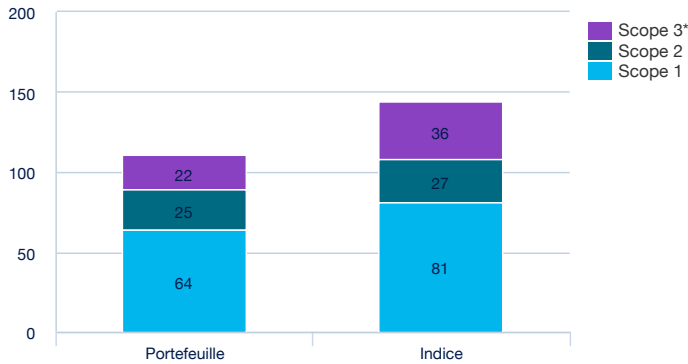
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères. Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 111 / 144

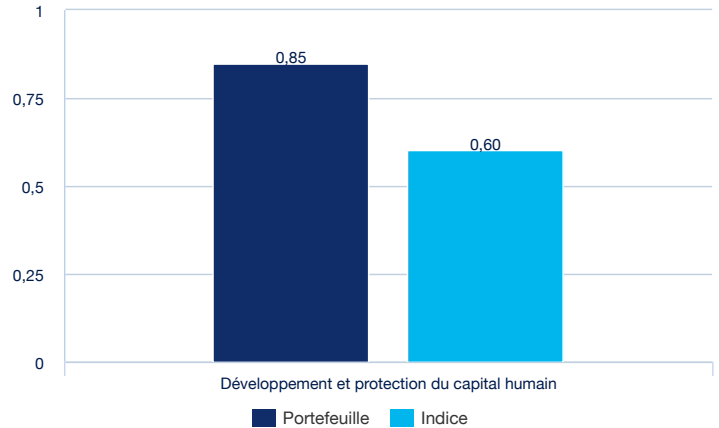


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 95,45% 97,21%

Social

Développement et protection du capital humain

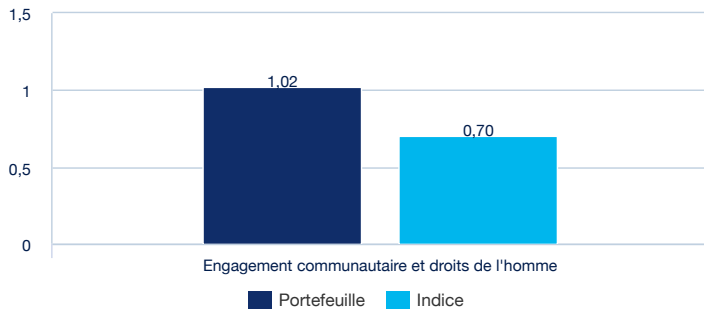


Cet indicateur prend en considération l'investissement de l'entreprise dans le développement du capital humain (formation, gestion des carrières) et les conditions de travail notamment en matière de santé et de sécurité. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 95,27% 97,40%

Respect des droits Humains³

Engagement communautaire et droits de l'homme

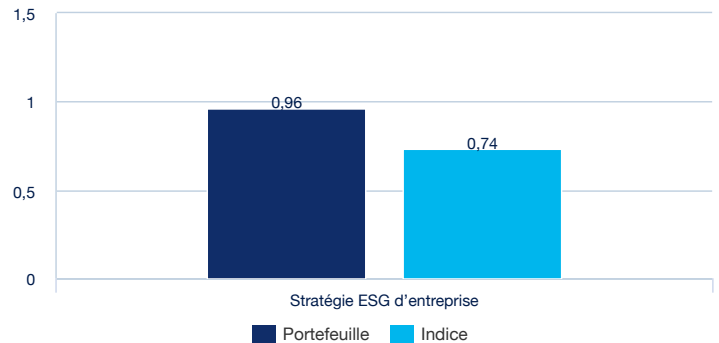


Cet indicateur a pour objectif de Promouvoir le développement des communautés locales. Participer à des groupes d'initiative de l'industrie en vue de promouvoir les meilleures pratiques en lien avec l'environnement direct de l'entreprise dans les pays développés et émergents. Et assurer le respect des droits humains fondamentaux, notamment le droit à la liberté individuelle (surtout dans les pays où cela n'est pas assuré). Interdire le travail obligatoire et la discrimination. Source : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 92,46% 96,31%

Gouvernance

Stratégie ESG d'entreprise



Cet indicateur prend en considération l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie de l'entreprise et les procédures de fonctionnement des organes de direction. Source de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 88,41% 93,77%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

OBLIGATAIRE ■

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.